

Arrêté du 6 avril 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Bourges

NOR : JUSB1220166A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du 2 mai 2012, mis fin aux fonctions de Mme Géraldine LETURC, greffière du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Bourges.

Article 2

Mme Danielle BRANCHE, adjointe administrative principale de 2ème classe, est, à compter du 2 mai 2012, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Bourges.

Article 3

Il est, à compter du 2 mai 2012, mis fin aux fonctions de Mme Sylvie LIEVRE épouse TISSIER, en sa qualité de régisseuse suppléante dudit tribunal.

Article 4

Mme Géraldine LETURC, greffière du 2ème grade, est, à compter de cette même date nommée régisseuse suppléante du tribunal d'instance de Bourges.

Article 5

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 6 avril 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK